

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2018

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

M. Sylvain LEVET (pouvoir à M. Didier POMMIER)

Mme Isabelle TISSOT (pouvoir à Mme Bernadette EL ASRI)

Mme Isabelle DELORME (absente)

Secrétaires : Christine MAGAUD, Mireille LAINEZ

Approbation du compte rendu de séance du 30 novembre 2018

PERSONNEL

*Remplacement de la directrice du périscolaire : sur 9 candidatures reçues à ce jour, 3 ont les diplômes requis. Elles seront convoquées début janvier.

L'ouverture de poste au CDG 42 passera en commission le 23 janvier.

*Frédéric Réveillé est en accident du travail.

*Julie Thomas a été remplacée par Nathalie Jasserand pendant sa formation d'intégration.

*Des chèques cadeaux seront distribués à tout le personnel municipal le mardi 15 janvier, lors de la cérémonie des vœux du personnel (18h).

*Un avenant est pris avec le CDG42 pour prolonger la convention pluriannuelle de 2019 à 2022 (conseil au personnel, service retraite).

ECOLE

Trois tilleuls argentés ont été plantés dans l'îlot du parking jeudi 20 décembre.

L'approvisionnement de la cantine sera assuré par Comptoir de campagne à partir de janvier 2019.

TRAVAUX EN COURS

Commerce

Le bail du commerce a été signé le 5 décembre 2018. Le loyer démarre à partir du 1^{er} décembre.

Vente aux enchères à Roanne du bar-tabac le 11/01/19 : la commune ne préempte pas. Si le fond n'est pas vendu, la commune se portera acquéreuse de la licence IV. Une délibération est prise pour autoriser M. le Maire à enchérir pour acquérir la licence IV pour un montant maximum de 6 000€.

Maison place de l'Eglise AMO : Après négociation, le devis a été revu à la baisse (moins 1200€).

Maison Ste Irénée :

Le local des jeunes sera refait par l'entreprise Chouvelon pour un montant de 3 725,51€ TTC (sol et peintures) pour accueillir notamment le club des Anciens.

M. le maire a rencontré M. Chabannes qui a proposé la vente de la maison Ste Irénée (380m² de bâti et 384m² de jardin).

Noms de rues : L'entreprise Signaux Girod a refait le devis pour un montant de 7 840,15€ TTC.

Le conseil donne son accord. Un courrier sera envoyé à tous les habitants pour donner leur nouvelle adresse.

Projet voirie 2019 avec LFA :

Des réseaux d'eaux pluviales et assainissement de la société SOTHAF passent sous la voirie communale, zone de la Gravoux. Une délibération est prise pour accorder la convention d'occupation temporaire à SOTHAF (redevance de 1€/an).

Projet voirie 2019 : pour ne pas perdre l'année de transition que sera l'année 2020 (élections municipales) la voirie 2020 sera faite en 2019. La commission voirie se réunira le 26 janvier à 8h30.

SIDECM

Point sur les travaux de Charbonnières : la canalisation entre Luriecq, Marols et Chenereilles fonctionne. L'assainissement sur Charbonnières est fini, la STEP à Ulliecq n'est pas terminée.

La facturation aux particuliers partira en janvier.

15 451,83€ facturé par la commune au SIDECM pour la mise à disposition du personnel.

PLU

Phase de concertation avec les publics associés.

Compte-rendu réunion avec SCOT du 12/12/18 : un avis favorable a été émis malgré quelques points à revoir.

FINANCES

Bâtir et Loger : la demande de garantie d'emprunt est renouvelée. Après discussion, le conseil émet un avis favorable avec 3 voix contre, 3 abstentions, 8 voix pour.

Point sur le budget 2018 :

Dépenses de fonctionnement réalisés 728 734€ (estimés 780 534€)

Dépenses investissement réalisés : 702 000€

Recette 766 000€

Fonctionnement excédent 375 000€

Tarif concessions cimetières inchangé

Concession pour 50 ans : 220€/m²

concession pour 30 ans : 160€/m²

columbarium (pour 4 urnes) :

concession pour 30 ans : 650€

concession pour 15 ans : 400€

Tarif location salle ERA inchangé

| | Luriecquois | Extérieur à la commune |
|---|--|---|
| Associations : manifestations à but lucratif (avec accord de la mairie) | 50€/an | 60€/journée d'utilisation |
| Associations : location de différentes salles à l'année | | 100€/jour et par salle, utilisation hebdomadaire pour l'année |
| Particuliers | 280€ pour le week-end 100€ pour un apéritif | 550€ le week-end |
| Caution de 550€ | | |

En ce qui concerne la salle de l'ancienne cantine elle ne sera dorénavant plus mise en location (louée à Comptoir de campagnes pour dépôt).

QUESTIONS DIVERSES

Colis aux Anciens : il reste 3 colis. Ils seront distribués rapidement.

Compte rendu réunion du comité d'animation du 5/12/18

Le comité d'animation a réuni le 5 décembre tous les représentants des associations de la commune, afin de définir la répartition de la recette de la vente des meubles de la maison BOYER pour un montant de 870€. Il est décidé d'acheter du matériel collectif à toutes les associations.

Vœux : vendredi 18 Janvier 2019 à 19h.

Les invitations seront à distribuer avant le 11 janvier.

Prochain conseil le 25 janvier 2019